



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
04 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le **QUATRE DECEMBRE** à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Etaient présents : L.BISCARRAT – Maire – J.C.AILLOT – C.MAFFRE – G.A.FLEURY – G.CLEMENSON – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoints – M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – C.CORTIZ – L.CHAVANY – P.RELING – P.R.MARTIN – T.VERMEILLE – L.BUFFA – S.TRIBOLET – P.BELMONTET – T.FLEGON – P.VERGER – Conseillers Municipaux

Excusées représentées : A.DEL BASSO par C.MAFFRE / S.CAPPEAU-FREJABUE par J.C.AILLOT / M.C.FOLIO par T.VERMEILLE

Absents non représentés : A.SCIACQUA-LERIDON / S.MOLINET-LECLAIRE / E.CRETIN-RAFFET / A.PERIN

Secrétaire de séance : Patrice RELING

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services qui ne participe pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 05

Le Conseil Municipal :

- **DESIGNE à l'unanimité**, M. Patrice RELING, en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE à l'unanimité**, le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 Octobre 2018.
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire des décisions prises en vertu de ses délégations de pouvoir :
 - * Décision n° 2018–D–020 du 20 Septembre 2018 – Modification de la décision portant institution d'une régie d'avances et de recettes pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) – Changement du lieu d'installation de la régie ainsi que des horaires.
 - * Décision n° 2018–D–021 du 16 Novembre 2018 – Demande de dégrèvement et de remboursement sur avis de contravention pour non désignation de conducteur, pour un montant de 450.00 €.
 - * Décision n° 2018–D–022 du 22 Novembre 2018 – Souscription d'un emprunt de 400 000 € auprès du Crédit Agricole pour le compte du budget assainissement d'après les caractéristiques suivantes :
 - objet : travaux d'assainissement 2018
 - montant du capital emprunté : 400 000 €
 - durée d'amortissement : 20 ans
 - taux fixe : 1.72%
 - frais de dossier : 0.10% FLAT
 - profil amortissement : échéances constantes
 - périodicité retenue : annuelle
 - remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité de 2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle
 - engagement d'inscription de l'emprunt au budget primitif assainissement 2018
- **APPROUVE par 19 voix pour, 4 abstentions (T.VERMEILLE – M.C.FOLIO – L.BUFFA – S.TRIBOLET)** la modification des statuts du Syndicat d'Électrification Vauclusien.
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire du rapport annuel d'activités 2017 de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.

- **DECIDE à l'unanimité** d'instaurer, à compter du 1^{er} Janvier 2019, le régime indemnitaire du personnel communal, tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.
- **PROCEDE à l'unanimité** à la modification du tableau des effectifs communaux.
- **ACCORDE par 21 voix pour et 2 abstentions (P.BELMONTET – T.FLEGON)**, une bourse de stage à une étudiante ayant effectué un stage de 10 mois au sein du service jeunesse.
- **APPROUVE à l'unanimité** la mise à disposition d'un agent communal à la Commune de MAZAN.
- **APPROUVE à l'unanimité** la dématérialisation des démarches relatives à la perception de la taxe de séjour par la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.
- **APPROUVE à l'unanimité** le principe de confier à partir de 2019, l'exploitation du camping municipal après de concession de service en procédure simplifiée.
- **APPROUVE par 22 voix pour, 1 abstention (P.VERGER)** la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange portant transfert de la compétence « eau et assainissement »).
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire du rapport annuel d'activités 2017 du service de collecte et de valorisation des déchets de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.
- **DECIDE à l'unanimité** de créer un service public de défense extérieure contre l'incendie.
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.

Fait à JONQUIERES le 05 Décembre 2018,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



Le Secrétaire de Séance,
Patrice RELING

